

RÉDACTEUR EN CHEF :
ERNEST VAUQUELIN

Pour ce qui concerne la Rédaction, s'adresser au Secrétaire
34, rue Tupin, à Lyon

LA RÉDACTION NE RÉPOND PAS DES MANUSCRITS QUI LUI SONT ADRESSÉS

ABONNEMENTS

3 mois 6 mois Un an
Rhône et départ. limit. 5 fr. 10 fr. 18 fr.
Autres départements .. 7 fr. 14 fr. 26 fr.
Étranger (Union post.) 10 fr. 20 fr. 40 fr.
(On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste)

LA TRIBUNE

Organe de la Démocratie Radicale
DE LA RÉGION DU RHONE

RÉDACTEUR EN CHEF :
ERNEST VAUQUELIN

Pour l'Administration, s'adresser à l'Administrateur
34, rue Tupin, à Lyon

LES LETTRES NON AFFRANCHIES SERONT REFUSÉES

ANNONCES

Les annonces de journaux sont reçues exclusivement :
A LYON, à l'Agence FOURNIER, 14, rue Confort
et dans ses succursales de Saint-Etienne et de
Grenoble.
A PARIS, chez M. AUDREBOURG, 10, place de la
Bourse.

Par ordre de Bismarck

L'Intransigeant publie un rapport dont il possède l'original et qui a été récemment, dit-il, adressé à un haut fonctionnaire de l'ancien cabinet par un des agents chargés, à Berlin, de renseigner notre gouvernement sur les ressorts secrets de la politique allemande.

On trouvera plus loin les parties les plus importantes de ce rapport qui montre que si le général Boulanger a été éloigné du pouvoir lors de la constitution du nouveau ministère, c'est par suite d'une intrigue du prince de Bismarck dont notre ambassadeur, à Berlin, a été le principal instrument avec M. de Lesseps et dont le président Grévy a été à la fois « dupe et complice ».

E. V.

Origine de l'intrigue

Je vous confirme absolument les renseignements que je vous ai transmis. Il était d'ailleurs impossible de les mettre en doute, venant d'une source aussi sûre.

M. le général Boulanger est tombé, grâce aux agissements de la chancellerie allemande, à la suite d'une intrigue habilement conduite.

La conspiration contre M. Boulanger remonte au voyage de M. de Lesseps et elle a été préparée par M. de Bismarck avec la complicité du sieur Herbert. Le chancelier avait auparavant des rapports peu fréquents avec M. Herbert, qui l'estime peu. Pour lui, notre ambassadeur est un homme sans valeur, et il croirait déroger en traitant avec lui sur le même pied qu'avec les Schouvalow, de Lauay, Sychemie ou sir Malet.

Jusqu'au renversement du ministère Freycinet, l'ambassadeur de France ne joua donc à Berlin qu'un rôle effacé. Il ne vit plus le chancelier.

Mais aussitôt la constitution du ministère Goblet et l'arrivée de M. Flourens au ministère des affaires étrangères, M. de Bismarck se départit de sa froide indifférence envers le représentant de la République, qui fut un peu moins tenu à l'écart et devint soudainement un des hôtes assidus de M. Herbert de Bismarck.

C'est à partir de ce moment que M. Herbert a commencé à jouer un rôle important dans la politique française, rôle occulte, car il n'a plus été l'ambassadeur du gouvernement dont M. Goblet était le chef, mais celui de l'Élysée.

Vers la fin de l'année 1886, l'état-major allemand a commencé à s'inquiéter de la réorganisation de notre armée et a jugé qu'il était nécessaire de l'arrêter en chemin. MM. de Moltke, Bismarck, de Waldersee se sont mis à l'œuvre et ont réussi à persuader à l'empereur qu'il fallait se préparer résolument à la guerre.

Il est inutile de vous refaire l'histoire de ce qui s'est passé. Vous savez quelle ardeur on a apportée à l'armement et à la préparation en vue d'une nouvelle invasion. Je ne reviendrai pas sur ces détails.

Mais ce qui est certain, c'est qu'au moment d'entrer en campagne, l'empereur et le chancelier hésitèrent. On s'était rendu compte que l'entreprise était beaucoup plus difficile qu'on ne l'avait tout d'abord supposé, les rapports des espions prussiens ayant démontré que M. Boulanger avait bouleversé toutes les combinaisons de ses prédécesseurs, sur lesquelles M. de Waldersee avait basé le plan de campagne, et que l'armée française était prête à toutes les éventualités.

L'Attitude de la Russie

D'autre part, l'attitude de la Russie était devenue inquiétante. M. le général de Schweinitz, ayant eu l'occasion de s'entretenir avec le tsar, avait acquis la conviction que la Russie ne permettrait pas que la France fût attaquée sans motifs. L'ambassadeur allemand à Saint-Petersbourg affirmait également au chancelier que le parti militaire était plein d'enthousiasme pour le ministre de la guerre français et qu'il lui faisait parvenir des encouragements.

Tous les ordres pour l'entrée en campagne étaient donc prêts et il ne devait pas se passer quarante-huit heures avant que le sol français fût foulé par les cavaliers allemands, lorsqu'une décision subite de l'empereur arrêta net les mouvements des troupes. L'état-major allemand dut élaborer un nouveau plan de campagne dont la préparation devait être achevée le 15 mai. Je vous l'ai déjà dit.

Pendant ce temps, M. de Bismarck, avec son machiavélisme habituel, opérait à Paris et à Saint-Petersbourg à la fois, et il devait également élaborer dans les deux capitales. Pour aujourd'hui, je ne vous parlerai que de ce qui concerne la France.

M. de Lesseps à Berlin

C'est M. de Bismarck qui suggéra à M. Herbert de faire venir M. de Lesseps à Berlin, lui laissant entendre que l'empereur serait très satisfait si « le Grand Français » profitait des fêtes en l'honneur de son anniversaire pour venir lui saluer au nom du président de la République.

M. de Lesseps, lui déclara-t-il, est, en France, au-dessus des partis. Il a une situation telle que la cour lui fera un accueil des plus sympathiques. Ce sera, ajouta-t-il, un insigne honneur pour vous d'avoir contribué à cette entrevue, qui aura les meilleurs résultats pour le maintien de la paix.

M. Herbert s'empressa de faire part de cette communication à M. Flourens, et vous devez savoir que M. de Lesseps apporta à l'empereur une lettre de compliments du président Grévy.

Un accueil magnifique fut fait à celui que les journaux du chancelier représentaient comme un ambassadeur extraordinaire de la République, et les séductions du chancelier et de la cour ne lui firent pas défaut.

Un prince de sang royal n'aurait pas été mieux accueilli. Il importait, en effet, qu'on sût à St-Petersbourg que M. de Lesseps était chargé d'une mission. Le chancelier avait ses raisons.

M. de Lesseps n'entendait à Berlin que des paroles de paix. Sauf M. de Moltke, qui n'a pas l'habitude de déguiser sa pensée et fut très froid, tout le monde officiel montra envers lui un empressement qui put lui faire illusion et l'autorisa, quelques jours après, à écrire à M. Brandt que l'Allemagne était l'amie naturelle de la France.

Les Russes diplomatiques de M. de Bismarck

M. de Lesseps aime l'encens. On ne l'ignore point à Berlin : aussi on lui en prodigua tant qu'il en fut enivré. M. de Bismarck fut particulièrement charmant avec lui. Mais il ne négligea pas de s'occuper franchement sur la politique du gouvernement français. Les éloges de M. Grévy furent complets. Il lui savait que l'auditeur ne manquait pas de les rapporter à celui qui en était l'objet.

Mais il s'éleva vivement contre l'instabilité du ministère, surtout contre la Chambre des députés, à qui il ne pardonna pas d'avoir renversé le ministère Ferry, « un grand homme d'Etat » qui avait toute son admiration.

Il déclara à M. de Lesseps que la France avait tout à craindre du socialisme, représenté à la Chambre par M. Clémenceau et ses amis. L'Europe, lui dit-il, ne pourrait pas rester indifférente à l'avènement au pouvoir du parti révolutionnaire. Au point de vue particulier à l'Allemagne, c'est une éventualité qui l'intéresse trop pour que l'empereur puisse le tolérer. Un autre danger, ajouta-t-il, ce sont les excitations incessantes des journalistes et d'autres personnes qui ne veulent pas se rappeler que l'Alsace-Lorraine a été régulièrement et irrévocablement cédée par le traité de Francfort. Au lieu de prendre son parti, d'essayer, comme M. Ferry, d'oublier ce sacrifice nécessaire, on maintient au ministère le général Boulanger, qui est le porte-drapeau de la Ligue des Patriotes. M. Ferry n'a pas hésité à réclamer la démission de M. Thibaudin. Il n'aurait pas toléré longtemps M. Boulanger.

Le rôle de M. de Lesseps

Tel fut le sens de la conversation entre M. de Bismarck et le percour d'instinct.

Il ne fut donc qu'incidemment question du général Boulanger ; mais dans l'entrevue qui eut lieu ensuite avec M. Herbert de Bismarck, en présence de M. Herbert, la question fut nettement posée. Le fils du chancelier déclara que le maintien au ministère du général Boulanger était une des causes de la tension des rapports entre les deux puissances : ce ministre surexcitait le chauvinisme français.

Il est inutile de se demander si M. de Lesseps, en rapportant à M. Grévy les compliments de l'empereur, n'oublia pas de traduire fidèlement les paroles du chancelier et de son fils, et, tout fier de son rôle de messager de paix, s'il ne conseilla pas à M. Grévy de se séparer d'un ministre si antipathique à l'Allemagne.

Je ne sais quelles furent les paroles échangées entre les deux vieillards ; mais il est à remarquer que c'est depuis cette époque que les amis de l'Élysée commencèrent leur campagne contre le général, dans la République française, la Gironda, etc., et dans les couloirs des Chambres.

On fait peur à M. Grévy

J'arrive aux manœuvres récentes. Pendant l'incident de Pagny, M. Herbert, qui joua un rôle assez énigmatique, fut interpellé par M. Herbert de Bismarck, au sujet des mesures militaires qu'on accusait M. Boulanger de prendre sur la frontière. — Il paraît que l'ambassadeur répondit qu'il était autorisé à déclarer qu'on était résolu

à faire toutes les concessions possibles pour que la paix ne fût point troublée. M. de Bismarck fils, qui avait dû préparer avec son père cette petite scène dramatique, ouvrit un tiroir et en tira un dossier assez volumineux qu'il présenta à M. Herbert en lui disant qu'on ne pouvait attacher d'importance à la déclaration du gouvernement français, par cette raison que ce gouvernement était prêt à disparaître ; qu'il n'y avait qu'une seule autorité en France : celle de M. Boulanger, le peuple français allant s'éveiller un beau matin avec une dictature militaire ; et il montra à l'ambassadeur des lettres émanant d'un officier de l'entourage du ministre, indiquant que tout était prêt pour un coup d'Etat : l'arrestation de M. Grévy, des chefs de l'opportunisme et du parti conservateur. M. Herbert fut autorisé à en informer son ministre des affaires étrangères.

Le général Boulanger sacrifié

Quelques jours après, l'ambassadeur se présentait chez le chancelier et l'informait qu'il était mandé à Paris, et il sollicitait la remise des copies des lettres qui lui avaient été présentées.

M. de Bismarck consentit à ce que ces documents fussent mis sous les yeux du président de la République. Il faut croire que le président ne fut pas mis en courant de ces odieuses machinations, car M. Jules Ferry faisait parvenir ses remerciements au chancelier avant même que M. Herbert fût rentré à son poste.

A son retour, M. Herbert eut une longue conférence avec M. de Bismarck. Ce qu'on sait de leur entretien, c'est qu'à partir de ce jour, l'état-major général prussien annonçait le remplacement prochain du général Boulanger.

Le Concours des Orléanistes

Il me reste à vous parler des manœuvres auprès du comte de Paris. — M. de Bismarck obtenait, grâce à l'empereur, que le duc de Saxe-Cobourg-Gotha, qui est parent du prétendant français, se rendit à Vevey et fit connaître au prince les projets attribués à M. Boulanger, en engageant à aider les opportunistes dans leur campagne contre le général qui menaçait également les espérances des monarchistes. Et, sans doute pour montrer tout l'intérêt qu'il porte aux Orléanistes, il lui faisait offrir, comme chef de la famille, le trône de Bulgarie pour son cousin-germain, le duc d'Alençon.

L'entrevue ne peut être niée. Les journaux de Genève ont annoncé l'arrivée du Saxe-Cobourg et l'entrevue de Vevey.

L'Allemagne continue ses préparatifs. C'est donc l'Allemagne qui a fait exclure du ministère M. Boulanger, pour cette seule raison qu'en cas de guerre, le généralissime serait M. Sausser, dont on connaît toutes les combinaisons et qu'en déclarant à Berlin incapable d'exercer le commandement suprême.

D'ailleurs, je vais, tout en ne perdant pas de vue la première affaire, m'occuper de la question militaire, car on ne discontinuera pas les préparatifs ; et si ce qu'on dit est vrai, que M. de Bismarck est vainqueur également à Saint-Petersbourg, on peut s'attendre à de prochains événements.

DÉPÊCHES

DE « LA TRIBUNE »
Par Fil télégraphique spécial

LA JOURNÉE PARLEMENTAIRE

LES COULOIRS

Paris, 22 juin. — Les couloirs sont déserts. Il n'y a pas de séance publique et l'ordre du jour ne porte convocation que d'un petit nombre de commissions, parmi lesquelles il faut compter la commission de l'armée.

Nous avons rencontré le baron Dufour, déplorant, au milieu d'un petit groupe, l'alliance des bonapartistes conduits par M. Paul de Cassagnac avec les orléanistes qui disposent des places et sont les vrais maîtres du ministère. « Ils préparent ouvertement, s'écriait le député bonapartiste du Lot, sous l'œil bienveillant du cabinet, le retour du comte de Paris. »

Le plus triste, c'est que le baron n'a pas tort.

COMMISSION DE L'ARMÉE

Paris, 22 juin. — La commission de l'armée s'est réunie aujourd'hui au Palais-Bourbon, sous la présidence de M. de Mahy.

La commission a continué l'examen des amendements qui lui ont été renvoyés. Elle a repoussé l'amendement Imbert, ainsi que l'amendement Lanrençon, et s'est ajournée à une séance ultérieure.

LA PAIE PAR HUITAINE

Paris, 22 juin. — La commission nommée pour examiner la proposition Laur portant que la paie des ouvriers se ferait par huitaine, a choisi pour rapporteur M. Brugé.

Après une discussion à laquelle ont pris part MM. Camélinat, Basly, Prudhon, la commission a modifié la proposition en s'arrêtant à la paie par quinzaine.

L'ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Paris, 22 juin. — La commission de l'organisation de l'enseignement primaire a tenu séance aujourd'hui à une heure.

M. Compayré a lu un rapport sur le traitement du personnel.

LES DROITES ET M. FERRON

Paris, 22 juin. — Le bruit courait aujourd'hui que les droites auraient délégué M. Jolibois auprès du cabinet, pour demander la retraite du général Ferron.

Je ne pense pas que ce bruit reçoive confirmation et ne vous le transmets que sous toutes réserves.

L'UNION DES DROITES

Paris, 22 juin. — L'Union des Droites s'est réunie aujourd'hui au Palais-Bourbon, sous la présidence de M. de Mackau.

Le groupe monarchiste a examiné les projets Ferron et a remis à une séance ultérieure sa décision à l'égard de ces projets.

INTERPELLATION PROCHAINE

Paris, 22 juin. — Nous croyons savoir que le gouvernement aurait l'intention de se faire interpellé le 10 ou le 12 juillet sur sa politique générale, et qu'il saisirait cette occasion pour

suivre les conseils de certains de ses amis et rompre bruyamment avec les droites.

Il compte, dit-on, que cette politique lui permettra de traverser avec plus de sécurité la période des vacances.

LES CONSEILS DE PRÉFECTURE

Paris, 22 juin. — M. Fallières achève l'élaboration d'un projet de loi relatif à la réorganisation des conseils de préfecture, qui sera très prochainement déposé sur le bureau de la Chambre. Le ministre propose de simplifier l'organisation actuelle de cette juridiction. Voici l'économie de ce projet :

Les conseils seront composés : Pour les circonscriptions ayant plus de 15,000 affaires par an, d'un président, 4 conseillers, d'un commissaire du gouvernement ; pour les circonscriptions donnant lieu à moins de 15,000 affaires par an, de 3 conseillers au lieu de 4.

Le projet réduit le nombre de ces tribunaux administratifs, de 86 à 22. Il crée un certain nombre de circonscriptions formées de plusieurs départements groupés sous la juridiction d'un seul conseil de préfecture.

Autant que possible les 22 conseils seront installés aux chefs-lieux de cour d'appel et en tout cas toujours au chef-lieu du département.

En outre, on créera deux postes de conseillers suppléants non rétribués, auprès de chaque conseil de préfecture.

Le projet donne aux conseils ainsi constitués le droit de statuer en dernier ressort sur un certain nombre d'affaires peu importantes qui peuvent actuellement être jugées en appel devant le conseil d'Etat, et qui viennent sans nécessité accroître la tâche de ce dernier.

Le projet exonère les préfets de l'obligation qui, en fait, n'est d'ailleurs jamais observée, de rendre certains arrêts en conseil de préfecture.

Par contre, les préfets sont tenus de motiver par des considérants, les arrêtés de cette catégorie.

En même temps qu'il diminue le nombre des conseils de préfecture, le projet Fallières élève le traitement des conseillers, et en même temps fixe certaines règles pour le recrutement de ces conseils qui assureront la compétence du personnel et rehausseront son autorité. Il résultera de ces mesures une économie annuelle de trois cent mille francs.

LA GAUCHE RADICALE

Paris, 22 juin. — La Gauche radicale s'est réunie aujourd'hui à 3 heures au Palais-Bourbon, sous la présidence de M. Leparoché.

Elle a entendu la lecture de plusieurs rapports sur différents points du budget dont la commission nommée le 22 novembre à cet effet par le groupe avait terminé l'examen.

Cette lecture a donné lieu à un échange de vues, et le groupe s'est ajourné sans prendre de décision.

Il continuera l'examen du budget dans une séance ultérieure.

INFORMATIONS

LA LIBÉRATION DE M. KÖCHLIN-CLAUDON

Paris, 20 juin. — Un journal du soir annonce que le cabinet négocie avec le gouvernement allemand la libération de M. Köchlin-Claudon, condamné,

Faciliter de la TRIBUNE du 23 Juin 1887

Tambour de Montmirail

PAR

Fortuné du BOISGOBEY

VI

— Comment, partout ! Ah ça ! est-ce que vous croyez qu'un blanc-bec de votre espèce va se moquer de moi longtemps ? vociféra le vieux dragon plus furieux que jamais.

— Mais, monsieur Champoreau, vous ne voulez pas m'écouter, et je vais vous montrer...

— On ne m'appelle pas monsieur Champoreau, on m'appelle par mon grade.

— Vous n'êtes pas dans le salon de votre maman, entendez-vous !

— Mais, monsieur... mon capitaine, voulez-vous dire, regardez ma figure, soupirez Panardel.

— Champoreau saisit la lampe, dirigea la lumière vers le lit et resta pétrifié. Les traits du bel Agénor étaient devenus méconnaissables, et sa figure, enfie et meurtrie, n'avait plus formé humaine.

Ses yeux égarés roulaient si singulièrement dans leurs orbites noircies,

que le capitaine ne savait s'il devait rire ou plaindre le blessé.

La pitié finit par l'emporter, et le vieux dragon, qui avait au fond un excellent cœur, dit entre ses dents :

— C'est pourtant vrai, qu'il est en mauvais état.

Alors, camarade, j'ai eu tort de vous secouer si fort ; mais je vais faire appeler le major et mettre en réquisition tous ses emplâtres.

— Ah ! je suis bien malade ! soupira l'infortuné sous-lieutenant.

— Mais comment diable a-t-on pu vous arranger comme ça ?

— Ce sont les Prussiens.

— A coups de poing, alors ? interrogea Champoreau qui redevenait défilant.

Panardel fit un signe de tête affirmatif en murmurant :

— Et après les Prussiens, les Cosaques sont venus...

— Bon ! bon ! vous n'en mourrez pas, à ce qu'il paraît.

Mais je voudrais bien savoir, Monsieur, depuis quand les officiers de cavalerie se battent à la façon des crocheteurs.

— Vous n'aviez donc pas votre sabre ?

— Mon capitaine, j'ai été surpris par des soldats de la landwehr pendant que je dormais dans cette ferme où M. Boissier m'avait laissé, et alors...

— Champoreau, rouge de colère, montrait le poing avec une telle énergie, que Panardel se demandait si ce geste s'adressait à lui ou aux Prussiens.

J'avais pourtant réussi à leur échapper,

et je cherchais à rejoindre l'armée, repris à tout hasard le malencontreux Agénor, quand je suis tombé au milieu d'un parti de Cosaques.

Ils m'ont assommé avec le bois de leurs lances et ils m'ont laissé sur la place. Quand nos infirmiers m'ont ramassé pour me porter ici, ils me croyaient bien mort.

— Mais il fallait étrangler un de ces sauvages-là avec vos deux mains où lui manger la figure avec vos dents, s'écria Champoreau, qui ne se possédait plus.

Un officier français se laisser rosser ! c'est à se brûler le cerveau, savez-vous bien cela, lieutenant ?

— Capitaine, dit Albert à demi-voix, rappelez-vous le bois de Soulaïnes.

Ce souvenir invoqué fort à propos calma un peu la colère du vieux dragon.

— L'enfant a raison, grommela-t-il ; ils étaient vingt contre moi là-bas, et je n'ai pas pu me défendre. Ce conscrit ne pouvait pas mieux qu'un capitaine du 7^e.

Sans compter, reprit Panardel, enhardi par la physionomie moins farouche de Champoreau, sans compter qu'il m'ont tout pris ; vingt-deux napoléons que j'avais dans ma bourse, et ma belle montre, que papa m'avait donnée au jour de l'an.

— Papa vous en donnera une autre, dit brusquement le capitaine.

Pour le quart d'heure, il s'agit de vous remettre sur vos pattes pour taper sur ces gueux-là le plus tôt possible.

La perspective de se rencontrer de nouveau avec les Prussiens et les Co-

sagues ne parut pas réjouir outre mesure Agénor, qui se contenta de gémir sans exprimer le moindre sentiment belliqueux.

Quant à Albert, il commençait à craindre que décidément son collègue des hussards n'eût qu'une bien tiède vocation pour l'héroïsme ; mais il ne pouvait s'empêcher de prendre intérêt à ses infortunes.

Il se rappela d'ailleurs leur expédition nocturne à travers les bois et les marais, et quoique Panardel fût loin de s'y être montré brillant, l'association dans son esprit à des souvenirs émouvants.

La communauté des aventures de guerre engendra toujours, sinon la fraternité, du moins une camaraderie vivace.

Albert se promit donc ce soir-là de protéger Agénor, pour arriver à le convertir aux idées guerrières.

Le sous-lieutenant de dragons avait le sens assez droit pour comprendre que la défense du sol natal était le premier des devoirs, et il ne comprenait guère qu'à vingt ans on pût se plaindre d'avoir un sabre au côté et un cheval entre les jambes.

— Mon cher Panardel, dit-il gaiement, je suis sûr que dans huit jours vous serez aussi enchanté que moi de recommencer, et, à nous deux, j'espère que nous ferons payer à ces Allemands et ces Russes les mauvaises nuits que nous aurons passées.

— Vous en parlez bien à votre aise ; mais, moi, je sens que je n'en reviendrai pas, dit le hussard d'une voix dolente.

— Bah ! vous n'avez donc jamais été battu, au lycée ? dit Albert en riant.

— Mais non, j'étais toujours le plus grand de ma classe, répondit naïvement Panardel.

— Eh bien, il y a un commencement à tout. Que diriez-vous donc si vous étiez à ma place ? Savez-vous que les Cosaques se sont vengés avec moi du bout de leur lance, et que je compte pourtant bien ne pas me rouiller longtemps à l'ambulance ?

— Oh ! vous, c'est bien différent. Vous avez demandé à être officier, tandis que moi, l'Empereur m'a nommé sans me consulter.

— Fausse idée qu'il a eue là ! dit Champoreau entre ses dents.

— Je parie qu'avant la fin de la campagne vous ne le regretterez pas, reprit Albert qui suivait son idée.

— Et moi, je vous dis que je serai content le jour où je pourrai me promener au Palais-Royal sans avoir ce mandit harnais sur le dos.

— Vous avez tort ; il vous va parfaitement, et vous serez bien content de le montrer quand la guerre sera finie.

— Mes enfants, dit le capitaine qui jugea le moment venu d'intervenir, il n'est plus question d'uniformes ni de promenades au Palais-Royal ; il faut se battre pour la France, et vous vous battez très bien, vous, M. Panardel, qui n'avez pas l'air d'en avoir trop eue pour le quart d'heure.

— Qui est-ce qui parle de se battre ici ? dit le major en ouvrant la porte ; vous trouvez donc qu'on ne s'est pas assez battu comme ça ? Trente-cinq opérations depuis ce matin, mon vieux

Champoreau ! mes outils ne coupent plus !

comme on sait, à un an de forteresse par la cour impériale de Leipzig, pour affiliation à la Ligue des Patriotes et haute trahison envers l'Allemagne.

OBSEQUES DE M. LIOUVILLE

Paris, 22 juin. — Les obsèques de M. Liouville, député de la Meuse, ont eu lieu aujourd'hui.

Un discours a été prononcé au cimetière par M. Spüller, ministre de l'instruction publique.

FÊTE A TUNIS

Tunis, 22 juin. — C'est aujourd'hui grande fête à Tunis, à l'occasion de la fin du Ramadan. Il y a eu réception solennelle au Bardo; le ministre résident de France y assistait à la droite du bey.

Le général Loizillon, inspecteur général de la cavalerie est parti pour l'Algérie.

L'ABDICATON DU ROI MILAN

Berlin, 22 juin. — On télégraphie de Vienne que le roi Milan de Serbie est attendu prochainement dans cette ville. Il serait dans l'intention d'abdiquer s'il ne rencontre pas à la cour autrichienne un accueil sympathique.

UNE ALLIANCE IMPOSSIBLE

Prague, 21 juin. — Le *Politique*, journal bien placé pour savoir ce qui se passe à Saint-Petersbourg et à Berlin, dit, au sujet de l'offre d'amitié que le prince de Bismarck a faite inutilement à la Russie :

« Un rapprochement entre l'Allemagne et la Russie est une impossibilité, même dans le cas d'une entrevue entre le tsar et l'empereur Guillaume.

« L'amitié de l'Allemagne imposerait à la Russie, pour première condition, de rompre avec la France, qui est toute dévouée à la Russie.

« Le gouvernement russe ne se cache pas pour déclarer qu'il n'acceptera pas l'amitié que lui offre ou plutôt qu'il voudrait lui imposer l'organe officiel du chancelier allemand » (la *Gazette de l'Allemagne du Nord*).

C'est pour la deuxième fois que le *Politique* publie cette note officieuse.

Dépêches de l'Étranger

Par fil spécial de la Tribune

LE PAPE ET L'IRLANDE

Rome, 22 juin. — Deux prélats du Vatican partent à la fin de la semaine pour Dublin. Ils sont chargés d'instructions du pape, relativement à la question irlandaise.

LA SANTÉ DE GUILLAUME

Berlin, 22 juin. — L'amélioration dans l'état de l'empereur continue; on lui recommande cependant les plus grands ménagements, et on ne lui permet que d'entendre les rapports les plus importants. Le changement de garde se fait à l'heure où les jours sans musique, et l'empereur ne paraît pas à la fenêtre. On a modifié la veranda du palais pour que l'empereur puisse prendre l'air sans s'exposer au vent.

TROUBLES ÉLECTORAUX EN HONGRIE

Buda-Pesth, 22 juin. — Une dépêche annonce qu'à l'occasion des élections des troubles sérieux ont eu lieu, le 19 juin, à Máttersdorf en Hongrie. Un électeur appartenant à l'opposition a tiré un coup de feu sur les gendarmes qui surveillaient le local où l'on déposait les votes. Les gendarmes ont riposté et ont tiré dix-huit coups sur l'attentateur qui s'était formé et qui s'est aussitôt dispersé. On a relevé cinq morts et huit blessés.

LE PRISONNIER DU NÉGUS

Rome, 22 juin. — Le gouvernement italien a été informé que M. de Savoiron est toujours gardé enchaîné par les Abyssins et que sa santé est bonne néanmoins.

TROUBLES EN RUSSIE

Saint-Petersbourg, 21 juin. — Des troubles sérieux ont eu lieu à Astrakhan. La foule a attaqué des marchands persans, saccagé leurs magasins et détruit leurs maisons. Plusieurs ont été tués et un grand nombre blessés.

On a procédé à plus de cent arrestations.

L'ITALIE A L'EXPOSITION

Rome, 22 juin. — M. Crispi a accepté pour samedi la discussion de l'interpellation de M. Cavalotti, sur la réponse faite par

l'Italie à l'invitation de la France de participer à l'Exposition de 1889.

La Chambre a adopté les mesures financières proposées par le gouvernement pour le rétablissement de l'équilibre du budget.

Les Fêtes du Jubilé en Angleterre

Londres, 22 juin. — Il était trois heures de l'après-midi, lorsque la reine, revenant de la cérémonie de l'abbaye de Westminster, est rentrée à Buckingham-Palace.

Après son retour de l'abbaye, la reine et ses invités ont pris un lunch, puis elle a reçu, dans le Salon-Bleu, les cardinaux des membres des familles royales; elle s'est rendue ensuite sur le balcon, d'où elle a passé en revue les gardes d'honneur de la marine royale, qui étaient au nombre de six cents. Les illuminations qui ont eu lieu dans la soirée, ont été vraiment magnifiques.

La reine a reçu le soir les membres du corps diplomatique et les représentants extraordinaires des puissances ainsi que leurs femmes, les princes indiens et les différentes députations indiennes.

Les nouvelles reçues de toutes les parties du royaume constatent que le jubilé a été dignement fêté en Écosse et en Irlande. Partout des feux de joie ont eu lieu jusqu'à une heure avancée de la nuit.

A Dublin, des services ont été célébrés dans les deux temples protestants; les rues étaient pavées.

La population avait l'aspect des jours de fête et tous les édifices ont été illuminés dans la soirée.

A Londres, le nombre des accidents qui ont nécessité l'intervention du service médical s'élève à 400 environ.

Un individu a été tué d'un coup de pied de cheval; un autre s'est tué en tombant d'un échafaudage. On signale de nombreux cas d'insolation.

Seize personnes sont entrées à l'hôpital de Charing-Cross, principalement pour blessures.

Les autres hôpitaux ont reçu également des malades et des blessés.

Les journaux anglais constatent la magnificence déployée pour la célébration du jubilé de la reine.

Le *Times* dit que cette commémoration du passé ne doit pas faire oublier l'avenir, principalement pour l'amélioration de l'état des classes pauvres.

Le *Times* parle d'or; mais il est douteux qu'il puisse faire partager sa manière de voir par ses riches et ses égoïstes lecteurs.

LES RUSSÉS DANS L'ASIE CENTRALE

Londres, 22 juin. — Une dépêche de Vienne annonce que le grand-duc Michel Nicolaïevitch, ex-gouverneur du Caucase, a quitté Saint-Petersbourg avec son fils pour rendre visite à l'empereur. On croit dans les cercles militaires qu'il a pour mission d'inspecter les troupes concentrées à Ashkabad, sous les ordres du général Komaroff, et d'en prendre éventuellement le commandement en cas d'un mouvement sur Hérat.

LA CONVENTION ANGLO-TURQUE

Constantinople, 22 juin. — Les dépêches de Russie, reçues ici, font prévoir de graves événements si le Sultan ratifie la convention anglo-turque.

Londres, 22 juin. — Une dépêche de Constantinople constate que l'opposition des ulémas à la convention anglo-turque s'accroît et prend des proportions qui frappent vivement le Sultan.

La Catastrophe de Paks

Buda-Pesth, 22 juin. — 205 cadavres ont été retirés du Danube à Paks, et il manque encore 65 personnes.

Le propriétaire du bateau qui a transporté les pèlerins a été arrêté, quoiqu'il ait lui-même perdu ses deux fils.

Il a été établi par une enquête qu'on avait accepté trop de voyageurs et que le moindre accident devait faire sombrer le bateau surchargé. C'est à cent mètres de la rive qu'un violent coup de vent se produisit et fit pencher le navire d'un côté; tous les voyageurs affolés se précipitèrent aussitôt sur l'autre bord, et le bateau chavira. Plus de quarante personnes qui, de la rive, avaient assisté à ce terrible spectacle et qui

s'élançaient dans des canots pour aller au secours des naufragés devinrent victimes du leur dévouement. Les naufragés s'accrochaient en masse à leurs faibles nacelles, et les firent chavirer à leur tour.

LA POLITIQUE DANS LES BALKANS

Budapesth, 22 juin. — D'après la correspondance de Budapesth, l'avènement du cabinet Ristitch doit être attribué à des motifs financiers. M. Garachine voulait augmenter la liste civile du roi et faire voter aussi par la Skoupchtina de nouveaux crédits pour le budget de la guerre. Il fallait à cet effet trouver de l'argent; toutes les démarches restèrent infructueuses. C'est alors que M. Ristitch se fit fort de réussir un emprunt en Russie et fut chargé par le roi de constituer un cabinet. Il ne faut pas croire, comme on l'a soutenu, que M. Ristitch a été soutenu par la reine Nathalie, qui voit, au contraire, en lui un ennemi personnel disposé à la sacrifier si le roi désirait divorcer, comme il en a déjà eu l'intention.

Belgrade, 22 juin. — Les partisans politiques de M. Ristitch, le nouveau président du conseil, insistent :

1° Sur la mise en accusation du ministre Garachine;

2° Pour le renvoi du service de tous les fonctionnaires nommés par le cabinet démissionnaire;

3° Pour la destitution et le renvoi du pays de tous les étrangers (autrichiens), que le ministre Garachine avait nommés à des emplois d'Etat;

4° Pour la convocation de la grande Skoupchtina pour la révision de la Constitution.

UN CURIEUX PROCÈS

Berlin, 22 juin. — Le prince de Hohenlohe, statthalter d'Alsace-Lorraine, écrit le *Tagblatt*, de Berlin, va déléguer aux tribunaux la question de savoir si une personne qui a acheté un terrain en Russie avant la publication de l'ukase séquestrant dans les districts limitrophes de l'empire russe et qui a payé une partie du prix d'achat est en droit de réclamer du vendeur la restitution de cette somme. Voici le fait : le prince de Hohenlohe avait l'intention de fonder une grande papeterie dans le voisinage de Varsovie et avait payé 15,000 roubles sur le prix d'achat du terrain destiné à cette industrie. Ne pouvant, depuis l'ukase cité, devenir acquéreur d'un immeuble en Pologne, le prince réclame les 15,000 roubles déjà payés; mais le vendeur refuse de les rendre, en offrant au prince de le mettre en possession d'un terrain contre le versement du reste du prix d'achat.

VOIR NOS DERNIÈRES DÉPÊCHES

A LA 3^e PAGE

PETITES NOUVELLES

Trois conseillers municipaux de Douai ont donné leur démission à la suite de l'élection sénatoriale du Nord, où M. de Folleville, candidat de la protestation douaisienne, s'est démis, au troisième tour, en faveur de M. Alfred Girard, candidat républicain élu.

Voici la description du gîte du jubilé (jubilees) qui figurera sur la table d'honneur du banquet qu'offrira la reine Victoria aux membres de sa famille :

Le plateau a 9 pieds et 6 pouces de circonférence, 10 pieds de hauteur et pèse 250 kilos environ.

Il représente une couronne gardée par des lions et surmontée d'un temple avec les figures allégoriques de la Renommée et de la Gloire, qui annoncent à son tour la solennité du jubilé à toutes les parties du monde. Au-dessus de ces figures plane la figure allée de la Paix, tenant en main la couronne impériale.

Entre les lions se trouvent de nombreux médaillons. Trois d'entre eux sont des portraits de la reine (en 1840, en 1867 et en 1887), et les autres portent les noms des principales villes du Royaume-Uni.

La bordure du plateau représente une guirlande de roses, de trèfles et de chardons.

Les compatriotes de Lebon, l'inventeur de l'éclairage par le gaz, doivent lui élever une statue à Chauxmont; ils ont invité, hier, l'Académie des sciences à assister aux cérémonies de l'inauguration.

On sait que Lebon, mort à trente-quatre ans, n'eut le temps de retirer aucun avantage de sa découverte, qui a, cependant, joué un rôle si important dans la civilisation moderne.

C'est une aventure assez commune aux inventeurs.

Les communes riveraines du lac de Trasimène, viennent de se constituer en syndicat pour dessécher ce lac, comme le feu

prince Torlonia a desséché jadis le lac Fucin.

M. Altès, chef d'orchestre de l'Opéra, à Paris, fait un procès à la direction au sujet de sa retraite, qu'il considère comme anticipée; il prétend avoir le droit de conserver son bâton de chef d'orchestre jusqu'en 1889.

On sait que M. Altès a été remplacé par M. Vianesi, qui doit prendre le bâton du commandement le 1^{er} juillet prochain.

M. Dautresme, ministre du commerce, à parcourir ce matin le champ de Mars; il était accompagné des trois directeurs généraux de l'Exposition. Après avoir félicité les directeurs de la rapidité avec laquelle les travaux sont conduits et reçu leurs explications, M. Dautresme s'est arrêté longuement devant les fondations de la tour Eiffel; sa visite n'a pas duré moins d'une heure et demie.

Le *Petit républicain*, de Toulouse, raconte qu'un ancien prêtre catholique, actuellement représentant de commerce à Toulouse, avait accompli toutes les formalités prescrites par la loi pour se marier. Le mariage devait avoir lieu samedi; les futurs étaient déjà à la mairie, lorsque le maire a reçu une lettre du cardinal Desprez l'informant que d'après le Concordat, il lui était interdit de procéder à la célébration du mariage d'un citoyen lié par les vœux ecclésiastiques.

L'ex-prêtre a dû faire sommation par huissier au maire d'avoir à procéder au mariage, et M. Canton, adjoint, a marié les époux.

LE GÉNÉRAL DES JÉSUITES

A la suite du démenti opposé par M. Laisant à la note communiquée avant-hier à la presse par l'agence Havas, cette dernière, toujours complaisante pour les hommes au pouvoir, a adressé aux journaux une seconde note que voici :

« Le ministre de la guerre nous autorise à maintenir le démenti que nous avons opposé à une information d'un journal du matin au sujet de la convocation du conseil supérieur de la guerre.

« Le ministre de la guerre, en réunissant le conseil supérieur, n'a nullement obéi à une sommation des membres de la droite; cette convocation était dans ses intentions dès le jour de son entrée au ministère. Il se propose d'ailleurs de lui demander son avis sur les questions militaires importantes.

« L'équivoque, on le voit, est flagrante. Ami des jésuites, Ferron est ferré sur l'art de se retrancher derrière un faux fuyant; c'est de la bonne stratégie mentale.

Le ministre de la guerre déclare qu'il se proposait, dès son entrée au ministère, de demander avis sur les questions militaires importantes; mais il se réservait aussi et c'est le point capital de la déclaration de M. Laisant, point que Ferron oublie de nier, de passer outre aux avis de ce Conseil, dans le cas où ceux-ci lui seraient défavorables, de déposer quand même, les projets écloso dans sa cervelle de casuiste, sur les bureaux de la Chambre.

Décidément, Ferron a manqué son coup, il avait une belle place à prendre il y a quatre mois, à la mort du R. P. Beckx, général des jésuites.

LA POPULARITÉ MINISTÉRIELLE

M. Spüller, ministre de l'instruction publique, ne se rendra pas dimanche prochain à Tulle, comme il en avait l'intention, pour assister à l'inauguration du lycée.

M. Barbe, ministre de l'agriculture, qui devait partir aussi, suivra l'exemple de M. Spüller. Tous les autres ministres suivront l'exemple de M. Barbe.

Les Corrèziens n'auront pas le plaisir de voir le gouvernement sous les espèces d'un ministre quelconque du cabinet Rouvier.

Par exemple, on ne nous dit pas les raisons de cette humeur casanière. M. Clouffey restera chez lui, mais on n'explique pas le pourquoi. Serait-ce que M. Spüller doit avoir la goutte dimanche prochain ? Ou M. Dautresme serait-il menacé d'un rhume de cerveau pour ce jour-là ?

Non, non; rassurez-vous, âmes sensibles, M. Spüller est frais comme rose et M. Dautresme est prêt à chanter sa propre messe que s'il le fallait. Mais les rapports parvenus au ministère de l'intérieur auraient fait connaître qu'on accueillait les ministres aux cris de : « Vive Boulanger ! »

Des ouvriers même s'étaient cotisés pour acheter des oriflammes, portant en grosses lettres : « Vive Boulanger ! A bas le ministère ! » Et c'est pourquoi M. Spüller, qui

serait immédiatement suivi de l'entrée des alliés.

Cette perspective effrayait l'immense majorité des habitants, et la conduite des Prussiens partout où ils avaient passé déjà, n'était pas faite pour rassurer une population sans défense.

Mais il y avait au cœur de cette patriotique Champagne des hommes aveuglés par des rancunes vieilles, qui ne voyaient dans l'arrivée des étrangers que le présage d'une chute prochaine pour l'usurpateur.

Cette doctrine impie qui place les intérêts d'un parti au-dessus du devoir sacré de défendre le sol natal, comptait déjà des adeptes, et la première invasion, comme celles qui devaient la suivre, trouvait en France des auxiliaires insoufflés.

Le salon de madame de Muire était à Troyes le rendez-vous des partisans de l'ancien régime qui considéraient le roi de Prusse et l'empereur de Russie comme des libérateurs; mais ils n'osaient pas encore exprimer bien haut leurs exécrables vœux.

Albert, d'ailleurs, était trop naïf et trop confiant pour s'apercevoir qu'en fréquentant l'hôtel de sa cousine il s'était fourvoyé en pays ennemi, et il s'y amusait de bon cœur.

Ce soir-là, cependant, la réunion avait pris une attitude plus prononcée, et un vieux chevalier de Saint-Louis tenait le dé de la conversation avec une désinvolture qui jetait le sous-lieutenant dans un grand étonnement.

Les inébranlables soldats de la coalition inondaient la province, et on savait à Troyes que le départ de Napoléon

serait immédiatement suivi de l'entrée des alliés.

Elle à Coblenz en 1792, Madame la comtesse, et je compte bien lui présenter de nouveau mes hommages avant peu.

Et vous pensez que nous n'avons rien à craindre des armées alliées ? — Plût à Dieu, comtesse, que celle de Buonaparte leur ressemblât !

D'abord, en Prusse, il n'y a pas un officier qui ne soit gentilhomme, tandis que chez nous...

M^{me} de Muire, qui observait la figure de son jeune cousin Boissier et qui était avant tout une femme de tact, arrêta d'un coup d'œil le trop loquace vidame.

Le pauvre sous-lieutenant se sentait froissé dans tous ses sentiments intimes, mais il n'osait pas encore exprimer tout haut l'indignation très sincère qu'il ressentait.

Le mal inspiré Panardel vint lui offrir une occasion de tancer vertement les opinions antinationales.

— Ma foi ! s'ils pouvaient nous renvoyer à Paris, disait Agénor, je crierais volontiers : Vive les alliés !

— C'est indigne, répondit vivement Albert. Tant qu'il défendra notre pays, nous ne devons crier que : Vive l'empereur !

— Ah ! si donc ! monsieur Boissier, dit le vidame, vous dont le grand-père maternel a si souvent crié : Vive le roi !

Dans la fougue de cette discussion, personne ne s'était aperçu que la porte de la salle s'était ouverte et que le seul en grande tenue de bataille.

— Et qui donc cria : Vive la

revient de Melun, où il a appris la prudence, a pensé que c'était pas la peine de faire un si long voyage pour trouver un mauvais accueil, qu'il était sûr de rencontrer n'importe où, si la fantaisie lui prenait de se faire conspuer vigoureusement.

Telle est la popularité ministérielle !

Les Députés et les Lois militaires

Dans un intéressant rapport présenté par M. Michelin, au nom de la commission chargée de réunir et de publier les textes authentiques des programmes et engagements électoraux des députés, nous trouvons les renseignements suivants au sujet de la loi militaire actuellement en discussion devant la Chambre.

Deux cent quarante députés ont demandé la réduction du service militaire à trois ans;

Cent vingt-six ont demandé la suppression du volontariat;

14 se sont prononcés pour la diminution des exemptions;

17 se sont prononcés pour la suppression des exemptions;

82 se sont prononcés pour la suppression de l'exemption des prêtres.

47 se sont prononcés en faveur de l'enseignement militaire de la jeunesse;

26 se sont prononcés en faveur de la création d'une armée coloniale;

11 se sont prononcés pour l'unification des pensions de retraite;

6 se sont prononcés en faveur de la suppression des armées permanentes.

Le Budget de l'Intérieur

M. Fallières, ministre de l'intérieur, a définitivement arrêté le budget rectificatif de son département ministériel. Le total des réductions opérées sur ce budget s'élève à la somme de 3,739,401 francs.

Le service pénitentiaire contribue pour un million environ à cette économie.

Dans ce chiffre de 3,739,401 fr. n'entrent pas les économies qui résulteront d'un projet actuellement en préparation au ministère de l'intérieur, et qui sera déposé ces jours-ci, portant réduction du nombre des conseils de préfecture qui serait abaissé de 86 à 22.

Un crédit de 500,000 fr. qui avait été demandé par le précédent cabinet, pour l'installation d'un pénitencier à Saint-Martin-de-Ré, installation à laquelle le gouvernement renonce, n'entre pas non plus dans le chiffre des économies totales.

UN PRÉCIEUX AUXILIAIRE

Il y avait déjà quelque temps que Napoléon-Jérôme n'avait pas fait parler de lui.

Ca ne pouvait pas durer comme ça. D'après un de nos confrères, plusieurs des fidèles du prince Napoléon viennent de partir pour Prangins, où se trouve actuellement le prince, afin de s'entretenir avec lui de la situation politique actuelle.

On assure, dans le monde bonapartiste, qu'après avoir pris conseil de ses amis, le prince Napoléon lancera un nouveau manifeste dans lequel, rappelant ce qu'il disait déjà dans son manifeste il y a quatre ans, il engagera ses partisans à se rallier sincèrement et franchement à la République.

Le prince Napoléon-Jérôme est vraiment trop bon.

La République se passerait fort bien des étranges recrues qu'il se propose de lui procurer.

L'Internement du baron Seillière

Les amis de M. le baron Raymond Seillière, qui a été interné dans la maison de santé du docteur Falret, à Vanves, s'occupent toujours d'obtenir son élargissement. Sa femme, M^{me} Hélène de Seillière, que le baron a épousée à Londres, et dont il a deux enfants, une fille de huit ans et un petit garçon de cinq ans, s'est présentée à l'ambassade des États-Unis pour demander qu'on lui facilitât une entrevue avec son mari. Nous avons déjà raconté les démarches officielles de l'honorable ministre des États-Unis auprès de M. Florens, ministre

des affaires étrangères. C'est sur l'invitation de son gouvernement que M. Mac-Laurin, instructions nouvelles; le gouvernement américain lui demandait d'intervenir à titre que le disent certains journaux, départi seul instant de cette attitude, le baron réclamé, comme on l'a dit à tort, l'élargissement immédiat du baron Seillière. Il est même tiré de la question de droit international que nous avons exposée récemment.

Le mémoire présenté à M. Florens avait été rédigé par M. Kelly, avocat, conseiller du baron Raymond Seillière.

M. Gragnon, préfet de police, accompagné de M. Coudreau, chef du secrétariat, est allé à Vanves pour visiter le baron Seillière, actuellement interné à l'asile du docteur Falret; reçu par le directeur de l'établissement, il a aussitôt été mis en présence du baron, qui l'a introduit dans sa chambre, où s'est engagée entre eux la conversation suivante :

— Je suis venu vous voir, a dit M. Gragnon au baron, afin de savoir de votre bouche si vous n'aviez aucune réclamation à adresser relativement à la manière dont vous êtes traité ici.

— Aucune, a répondu M. Seillière.

— Vous vous trouvez donc bien à l'asile ?

— Fort bien. Je tiens à vous dire, à ce propos, que je ne saurais me plaindre de vous, qui êtes un parfait gentleman, aux mérites duquel on est unanime à rendre hommage, etc.

M. Gragnon a interrompu l'expression de ces éloges en demandant à son interlocuteur s'il comptait quitter l'asile.

Point du tout, a répondu le baron. Je veux y demeurer. Le reste, on verra quand je m'en irai, car on verra s'il s'agit de se désigner en France et dans les Indes. Qui l'Afrique et l'Asie tout entière s'inquiètent en ma faveur.

— Je l'ignorais.

— Allons donc ! Les rapports que vous recevez quotidiennement vous ont suffisamment instruit là-dessus; vous savez bien que des armées sont levées pour vous vaincre dans ces deux parties du vieux monde. Pour moi, j'ai appris cet événement par la sainte Vierge elle-même, qui est d'ailleurs ma cousine et qui me fait connaître tout ce qui peut m'intéresser.

— Mais qui vous a fait placer ici, monsieur le baron ?

— Hé ! vous le demandez ?

— Sans doute, vu que je ne le sais point.

— Eh bien ! monsieur le préfet, ce sont les juifs.

— Mon Dieu, la chose est simple. Ne m'a-t-on pas promis au monde ? Et les lors n'est-il pas naturel que les juifs me persécutent ? Mais que l'on tremble ! car je saurai me venger et ma colère, proportionnée à mon autorité divine, sera terrible.

— Et que ferez-vous donc, M. le baron ?

— Je bouleverserai le monde. Car je puis tout. Je suis empereur des Indes, chef suprême des peuples asiatiques, plus que cela, Mahomet, plus que cela encore, Dieu lui-même. J'ai toujours vécu ; j'étais à la bataille de Lépanthe. Vous savez, cette fameuse bataille navale où fut dispersée la flotte turque et qui ruina définitivement en Europe la puissance ottomane, au profit de la chrétienté...

association fut fondée; des serments furent prêtés. « Un pour tous, tous pour un ». Mais il fallait une affaire.

L'affaire, ce fut M^{lle} de Campos. Et M^{lle} de Campos se donna. C'est là y a six mois, que furent posés les premiers jalons de l'entreprise. On s'informa des salons que fréquentait la jeune femme. On s'y fit présenter. J'ai dit, n'est-ce pas, que plusieurs de ces messieurs possédèrent de belles relations. Une note subrepticie fut glissée dans le *Constitutionnel*, annonçant qu'il y avait promesse de mariage entre M^{lle} de C... et M. L. de G... Puis, quelque temps après, un autre journal publia le procès-verbal d'un duel — d'ailleurs simulé — où M. L. de G... se serait battu en l'honneur de sa dame.

Une fois ces précédents bien établis, on résolut de brusquer l'affaire. L'engagement fut décidé. Manquait de l'argent. On procéda à une quête chez les amis et connaissances; chacun payait de sa personne. On enregistra des versements de 2 fr., de 5 fr., d'un louis, de 200 fr. De la sorte, 1,500 fr. furent réunis pour parer aux premiers frais, et l'engagement eut lieu sur cette base.

Comme on le voit, l'intérêt matériel paraît être le mobile de tous ceux qui approchent l'héritière aux cinq millions.

Bruxelles, 22 juin. — Les parquets de Bruxelles et d'Anvers ont lancé des mandats d'arrêt contre le sieur Mielvague et M^{lle} Mercédès Campos.

LA CATASTROPHE DE BAURIÈRES

Voici des détails complémentaires sur l'explosion qui vient de jeter l'épouvante dans la commune de Baurières.

L'explosion est attribuée au gaz carburé qui se dégage des terrains schisteux.

Dix morts et vingt-un blessés ont été trouvés dans le tunnel du col de Cabre, près Baurières.

A la nouvelle de la catastrophe, trois médecins des environs accoururent pour prodigier leurs soins aux blessés.

On se mit aussitôt au travail pour débayer le tunnel de la terre et des matériaux que l'explosion avait fait ébouler.

Après un travail long et périlleux, on put retirer cinq cadavres horriblement mutilés et vingt-deux blessés. Mais il y avait encore d'autres victimes sous les décombres.

A l'heure qu'il est, on compte dix morts et trois disparus.

Parmi les morts, il y a trois pères de famille, dont un de six enfants et qui entraînait pour la première fois dans le tunnel.

Parmi les blessés, cinq ne passeront pas la journée.

Le village de Baurières est plongé dans la consternation; des scènes émouvantes ont lieu à tout moment. Les morts sont déposés dans la salle de la maison d'école et les blessés transportés à l'hôpital, où le médecin de l'entreprise, M. Magnan, leur donne ses soins.

L'enterrement des cinq premières victimes retirées des décombres a eu lieu hier même, au milieu d'une nombreuse assistance. M. de Campos, préfet de la Drôme, Berthet, ingénieur en chef, et le commandant de gendarmerie y assistaient.

TERRIBLE INCENDIE

Chambéry, 22 juin. — Un incendie a éclaté l'avant-dernière nuit dans la commune de Montaimont, arrondissement de Saint-Jean-de-Maurienne.

37 maisons ont été détruites par le feu; un seul propriétaire était assésé. Un grand nombre de familles se trouvent sans abri.

LA RÉGION

Loire

Montbrison. — Cour d'assises de la Loire. — Dans son audience du 21 juin, la cour d'assises, présidée par M. Jacomet, conseiller à la cour d'appel de Lyon, avait à juger deux affaires:

Viol. — La première affaire appelée est une affaire de viol.

M. Carbone, procureur de la République occupe le siège du ministère public.

L'accusé, le nommé Morand, est défendu par M^{re} Lafay.

Le jury rend un verdict affirmatif, mitigé par les circonstances atténuantes.

Morand est condamné à deux ans de prison.

L'audience est levée à 11 heures un quart, pour être reprise à 2 heures.

Faux. — Le 9 mai 1887, le sieur Balay (Michel), né à St-Etienne le 27 août 1860, se disant clerc d'avoué, se présente à la succursale du Crédit Lyonnais à St-Etienne, et tenta de faire escompter un billet à l'ordre du sieur Bonnet, avoué, et signé Faudran, d'une somme de 145 fr. Le Crédit Lyonnais, qui s'était déjà vu présenter un certain nombre de valeurs dans les mêmes conditions, conçut des soupçons et fit répondre qu'un employé passerait dans l'étude de M^{re} Bonnet et l'escompterait l'effet. On apprit alors que tous les billets successivement présentés à l'escompte par Balay étaient faux.

Interrogé immédiatement par le commissaire de police, Balay n'essaya pas un instant de nier sa culpabilité et reconnut sans hésitation avoir fabriqué les effets ci-après, savoir:

1^{er} Un billet à l'ordre de M^{re} Bonnet, causé en espèces, daté du 4 février 1887, payable le 5 juin 1887, portant sur une somme de 215 francs, et muni de la fausse signature du sieur Blanc, employé de commerce à Saint-Etienne, ainsi que la fausse signature de M^{re} Bonnet pour valoir endossement.

2^o Un billet de 170 francs à l'ordre de M^{re} Bonnet, causé valeur reçue en espèces, daté du 5 mars 1887, payable le 25 mai suivant, signé Balay, mais portant pour valoir endossement la fausse signature de M^{re} Bonnet.

3^o Un billet de 200 francs à l'ordre de M^{re} Bonnet, causé valeur reçue en espèces, daté du 7 mars 1887, payable le 25 juin suivant, portant la fausse signature du sieur Vericel, commerçant à Saint-Etienne, et celle de M^{re} Bonnet pour valoir endossement;

4^o Un billet de 195 francs à l'ordre de M^{re} Bonnet, causé valeur reçue en espèces, daté du 19 mars 1887, payable le 3 juillet suivant, portant la fausse signature d'un sieur Fournel et celle

de M^{re} Bonnet pour valoir endossement;

5^o Un billet de 390 francs à l'ordre de M^{re} Bonnet, causé valeur en espèces, daté du 11 avril 1887, payable le 18 juillet suivant, portant la fausse signature du sieur Pétot, commerçant à Saint-Etienne, ainsi que celle de M^{re} Bonnet pour valoir endossement;

6^o Un billet de 150 francs à l'ordre de M^{re} Bonnet, causé valeur reçue en espèces, daté du 28 avril 1887, payable le 26 juillet suivant, et portant pour valoir endossement, la fausse signature de M^{re} Bonnet.

7^o Un billet de 125 francs à l'ordre de M^{re} Bonnet, causé valeur reçue en espèces, daté du 1^{er} mai et payable le 3 août 1887, portant la fausse signature d'un sieur Boissonnat, et celle de M^{re} Bonnet pour valoir endossement.

8^o Un billet de 145 francs à l'ordre de M^{re} Bonnet, daté du 6 mai et payable le 5 août 1887, causé, comme les précédents, et portant la signature d'un sieur Faudran, personnage imaginaire, et celle de M^{re} Bonnet pour valoir endossement.

La perte du Crédit Lyonnais s'élève à 1,445 francs.

Balay a reconnu aussi avoir fait usage des huit billets à ordre ci-dessus spécifiés. Chacun de ces billets portait à côté de la fausse signature du sieur Bonnet la griffe de l'étude de ce dernier, griffe dont Balay avait la libre disposition pendant le temps qu'il a effectivement passé dans l'étude de cet officier ministériel.

L'accusé n'a pas d'antécédents judiciaires. Cependant il résulte des renseignements recueillis sur son compte que depuis son mariage qui remonte à quelques mois à peine, Balay se livre à la boisson.

Balay est condamné à un an de prison.

Chauffailles. — Conférence. — Dimanche prochain 26 courant, M. Bataillon, professeur départemental d'agriculture, fera, à deux heures, dans la salle de la mairie de Chauffailles, une conférence sur les soins à donner au fumier de ferme et la raison des engrais complémentaires.

La conférence sera terminée par quelques mots sur l'opportunité qu'il y aurait à créer à Chauffailles un syndicat agricole en le soudant à celui existant déjà à La Clayette, depuis le mois de janvier dernier.

Chevagny-les-Chevrières. — Les électeurs de la commune de Chevagny-les-Chevrières sont convoqués pour le 10 juillet prochain, à l'effet d'élire deux conseillers municipaux, en remplacement de MM. Génétier, décédé, et Mathieu, démissionnaire.

Saint-Chamond. — Scène dramatique. — Avant-hier soir, vers les 8 heures, les habitants de la place Notre-Dame étaient mis en émoi; un grand rassemblement venait de s'y former, occasionné par les cris déchirants poussés par la femme X..., que son mari voulait précipiter par une fenêtre élevée d'un nombre assez respectable de mètres au-dessus du sol.

Des voisins accoururent aussitôt et parvinrent, non sans peine, à mettre la paix — du moins provisoirement — entre les époux.

La police a ouvert une enquête sur les causes de ce remue-ménage.

Roanne. — Le pétrole. — Le nommé Chausse, ouvrier typographe, a été victime d'un douloureux accident.

Il était occupé à mettre de l'essence de pétrole dans sa lampe, quand la bouteille a pris feu tout à coup et a éclaté.

Le contenu s'est répandu sur sa jambe et il a été grièvement brûlé depuis le genou jusqu'au pied.

Il a été transporté à l'hospice de Roanne.

Lorette. — Le chômage. — La Compagnie des Mines de Rive-de-Gier réduit de plus en plus le nombre des ouvriers par elle employés à l'exploitation.

Dix-huit ouvriers employés au puits de l'Assailly, le seul puits à charbon encore exploité dans notre commune, viennent d'être renvoyés. Tout le personnel qui reste encore occupé à l'Assailly, s'attend à partir d'un jour à l'autre.

La Compagnie des Mines de Rive-de-Gier, n'exploitera donc plus bientôt que les puits Saint-Louis, Saint-Paul et Charria. Ces trois puits sont situés sur le territoire de Grand-Croix.

LYON ET LE RHONE

Laïcisation pour rire

Nous avons signalé hier la présence scandaleuse d'un congréganiste dans une école municipale de garçons.

On nous rapporte aujourd'hui que des faits analogues viennent de se produire à l'école municipale de filles, située rue Imbert-Colomès, 17.

Dans cette même maison existe une école libre tenue par des religieuses. Le lundi, le mardi, le mercredi et le samedi de la semaine dernière, une sœur est venue faire la classe, dans l'après-midi, aux élèves du second cours de l'école laïque.

L'un de ces quatre jours la sœur est venue accompagnée d'une dame et de deux messieurs, dont l'un est l'inspecteur ordinaire de l'école municipale de la rue Imbert-Colomès.

Le lundi, jour de la première visite dans l'école, la sœur après avoir passé une revue de la classe, a bien voulu dire: « Elles sont gentilles, ces enfants, c'est dommage qu'elles ne prient pas dieu ».

Pour la seconde fois, nous le demandons à l'administration municipale: « Les écoles de la ville de Lyon sont-elles laïcisées oui ou non ? »

E. V...

Conseil municipal. — Jeudi 23 courant, à 8 heures du soir, séance publique du conseil municipal, à l'hôtel de ville.

Incendie. — A minuit, hier, un incendie s'est déclaré dans l'imprimerie de M. Georges Martin, située au troisième étage de la maison portant le numéro 5 de la rue Ferrandière.

Les ouvriers de cette maison ont l'habitude de quitter le travail à 6 heures 1/2, dans la saison d'été, et rien ne pouvait faire prévoir semblable catastrophe. L'enquête déterminera, d'ailleurs, si elle doit être attribuée à une imprudence ou à toute autre cause; mais, ce dont il faut convenir d'ores et déjà, c'est que le feu a énormément dû couvrir pendant près de six longues heures.

Les citoyens Plantier et Thévenin se sont aperçus les premiers du sinistre, après avoir donné l'éveil aux locataires de l'immeuble, ils sont allés prévenir le poste du Mont-de-Piété, et ce sont les pompes de ce poste avec celles de Terreaux et de la place Groslier qui ont eu raison du feu.

Les dégâts seraient moins importants s'ils n'avaient fallu — et pour la meilleure des raisons — compter avec l'inondation. Le matériel de l'imprimerie est complètement détérioré; le deuxième étage, situé immédiatement au-dessous, a eu à souffrir de l'infiltration de l'eau projetée; enfin il a fallu attaquer le plafond du quatrième pour préserver le moteur à gaz placé à cet étage.

Il est impossible d'évaluer même approximativement les dégâts, à l'heure où nous écrivons.

Qu'on sache seulement qu'ils sont relativement importants, puisqu'il s'agit d'une industrie importante et que trois étages ont eu à souffrir du sinistre.

Arrestation. — De nombreuses arrestations ont été opérées hier, pour vol et vagabondage, et les vols de M. Jean, peintre plâtrier, rue Moncey, né à la Chapelle (Sère); Francisque C., rue Bossuet, 95; Pétrus Lamy, rue Sylvestre, 3; François Bonhomme, rue Cité Lalle, 24; Simon Brouillout, rue des Émeraudes, 6, vol et complicité de vol.

Outrage à la pudeur. — Les agents ont arrêté hier, dans les bureaux d'un de nos confrères, un nommé Jean Chambon, âgé de 45 ans, comptable, rue Croix-Barret qui venait de se livrer à des outrages publics à la pudeur.

Chute grave. — Un commissionnaire qui demeure cours Charlemagne, 1, montait hier l'escalier de la maison portant le n° 12 de ce cours; par suite d'un faux pas, ce malheureux, qui est âgé de cinquante-huit ans, tomba du deuxième étage dans la cour de la maison.

La chute aurait pu être mortelle, et pourtant elle ne lui occasionna que des contusions presque sans gravité. Le docteur Radier, après lui avoir donné les premiers soins, l'a fait transporter à l'hôpital général.

Accident de voiture. — M. Martin a été heurté et renversé hier matin sur le quai Pierre-Seize par le char-à-bancs que conduisait M. Comte, jardinier, rue de Bourgogne, 47.

Martin relevé tout meurtri a été provisoirement pansé par le docteur Broussier et conduit ensuite à son domicile, rue de la Pyramide, 60, par l'auteur involontaire de cet accident.

Un pochoir irascible. — Vers neuf heures du soir, les agents de la police ont été requis pour arrêter sur l'avenue de Saxe un nommé Jean-Louis H..., cordonnier, sans domicile fixe, lequel était dans un état d'ivresse complet et cherchait à passer des querelles d'une brutalité révoltante.

Pendant que les agents le conduisaient au poste, notre pochoir retourna contre eux sa fureur alcoolique; il a donc compliqué son cas de rébellion et d'outrages envers les agents.

Amplepui. — Commencement d'incendie. — Le 18 courant, un commencement d'incendie s'est déclaré dans une remise contiguë au bois de chauffage et appartenait au sieur Jacques, propriétaire à Amplepui. Grâce au dévouement des habitants, les maisons voisines ont pu être préservées; on suppose que le feu a été mis par des enfants qui s'amusaient avec des allumettes. Les pertes sont évaluées à 100 fr. et couvertes par une assurance.

Tarare. — Terrible incendie. — Hier mardi à 11 heures 1/4 du soir, le feu s'est déclaré dans la maison de M. Lafay, située rue Radisson et faisant angle à la rue Ménaide.

Sous les escaliers du bois qui déservait cette maison, il y avait plusieurs greniers destinés aux locataires. On présume que c'est dans l'un de ces greniers que le feu a pris naissance. En peu de temps tout fut la proie des flammes. Malgré les premiers secours, intelligemment organisés par les voisins, il y a eu deux victimes.

1^o Le jeune Lacôte Pierre, âgé de 13 ans, à la figure brûlée, l'oreille droite et les cheveux.

2^o La mère du jeune homme, en sautant du deuxième étage, s'est fait relativement peu de mal, grâce au concours de quelques courageux citoyens qui l'ont reçue dans les bras.

Ces deux victimes ont été admises d'urgence à l'hôpital de Tarare.

On a remarqué, dans l'effolement général, des locataires de la maison en feu, le sang-froid de M. Morel, locataire du deuxième étage, qui n'a pas hésité à descendre sa femme par la fenêtre à l'aide de plusieurs draps de lit. De tous les locataires, c'est le seul assuré d'après les dires de plusieurs voisins.

Si le feu s'était déclaré deux heures plus tard, il y aurait eu plusieurs morts à déplorer.

ECHOS DES THÉÂTRES

Concerts-Bellecour. — Ce soir, jeudi 23 juin 1887, à 8 heures 1/2, grand Concert.

PROGRAMME

1^{re} PARTIE

1. Ouv. de la Perruche (Lapissol).

2. Grande marche (Gounod).

3. Marche religieuse (Gounod).

4. Grande fantaisie sur la Juive (Halévy), arrangée par Arban.

2^{re} PARTIE

1. Ouv. de Sémiramis (Rossini).

2. Pomone, grande valse, 1^{re} aud., (Waldteufel).

3. Grande fantaisie sur Faust (Gounod), arrangée par Arban.

4. Fantaisie marche (Suppé).

ENTERTEMENT CIVIL

Les obsèques civiles de M. Christophe BOULLÉ, auront lieu le jeudi 23 juin, à 5 h. 3/4 du soir.

Le convoi partira de l'Hôtel-Dieu pour se rendre directement au cimetière de la Guillotière.

DÉCÈS ET INHUMATIONS

Du 23 juin

1^{er} Arrondissement. — Marie Dalzan, 32 a., montée des Carmélites, 26, f. 8.

2^o Arrondissement. — Vve Spoel, née Joséphine Portanier, 82 a., r. des Forces, 2, f. 6 m.; Vve Chollat, née Françoise Brachet, 82 a., Charité, f. 8; Jean Collard, 15 a., rue Centrale, 45, f. 10; Christophe Bouly, 72 a., Hôtel-Dieu, f. 6 s.; Vve Sarazin, née Marie Duret, 78 a., Hôtel-Dieu, f. 10; Ep. Prost, née Claudine Delaporte, 63 a., Hôtel-Dieu, f. 5; Ep. Boné, née Louise Poncet, 24 a., Morgue, f. 2; Ep. Lespinasse, née Marguerite Rauber, 22 a., rue des Maronniers, 9, f. 4.

3^o Arrondissement. — Michel Barbour, 2 a., rue de la Madeleine, 4, f. 6 s.; Benoit Poty, 5 a., r. Rabelais, 102, f. 2.

4^o Arrondissement. — Ep. Fournel, née Cécile Guillon, 86 a., p. r. St-Pothin, 3, f. 9; Vve Laporte, née Marguerite Brunet-Lavigne, 85 a., rue de Belfort, 7, f. 5; Louise Guinand, 70 a., rue de l'Enfance, 69, f. 3; Philibert Murat, 19 a., hôpital, f. 6 s.

5^o Arrondissement. — Vve Lerouge, née Marie Vivaud, 77 a., montée des Epies, 30, f. 8; Angèle Draglis, 20 a., ch. de St-Just, à Vaise, 116, f. 6 s.

6^o Arrondissement. — Françoise Durand, 4 a., 1/2, rue Pierre-Corneille, 34, f. 4. — Victorine Riouton, 4 a., 1/2, rue Robert, 30, f. 6 s.; Vve Gérénte, née Jeanne Cotton, 73 a., cours Vitton, 12, f. 6 m.

TRIBUNE PUBLIQUE

LA BOURSE DU TRAVAIL

Sous ce titre nous recevons la lettre suivante:

Ayant lu dans votre journal deux lettres provenant des Chambres syndicales des Tisseurs de la rue Donnée, et des mécaniciens, au sujet de la création à Lyon d'une bourse du travail, je viens à mon tour vous prier de m'accorder une place dans vos colonnes pour rectifier quelques erreurs inscrites dans ces deux lettres, et qui pourraient faire croire aux travailleurs que cette institution n'a pas été dissoute depuis 1884, époque où le conseil municipal faisait, dans la séance du 17 avril un vote en faveur de cette institution.

Le Syndicat des Tisseurs de la rue Donnée, prie les présidents des diverses chambres syndicales d'étudier cette question et de donner leurs avis.

De leur côté, les mécaniciens regrettent que depuis le vote du conseil des syndicats ne se soient pas occupés de cette bourse du travail, et que Marseille ait eu cette initiative avant Lyon.

C'est une erreur, car l'année dernière cette institution a été mise à l'ordre du jour des fédérations de la Métallurgie et des syndicats lyonnais.

Dernières Dépêches

PAR "LE SPECIAL DE LA TRIBUNE"

VOYAGE DE L'EMPEREUR DU BRÉSIL

Rio-Janeiro, 22 juin.

Don Pedro II, empereur du Brésil partira prochainement pour l'Europe.

LES ITALIENS A MASSAOUAH

Rome, 22 juin.

Une centaine d'irréguliers, au service de l'Italie, ont été attaqués à Kantar, près de Massaouah, par une trentaine de Temariens alliés des Abyssins.

Les irréguliers ont eu quatre tués.

AFFAIRES D'EGYPTE

Londres, 22 juin.

Les journaux publient la dépêche suivante, datée de Constantinople, 21 juin.

Les ambassadeurs de France et de Russie ont présenté hier à la Porte deux notes comminatoires identiques menaçant le Sultan d'une déclaration de guerre s'il ratifiait la convention anglo-turque, relative à l'Égypte.

Cette dépêche, bien que d'origine émoite, a produit une certaine émotion à la Bourse de Paris.

LE JUBILÉ DE LA REINE VICTORIA

Londres, 22 juin.

La Reine a reçu ce matin, les princes étrangers.

L'événement principal de la journée a été la fête organisée à Hyde-Park, par souscription, pour les enfants des écoles communales de Londres.

La Reine a assisté à 6 h. au défilé qui comprenait 30,000 enfants.

Alger, 22 juin.

La Colonie anglaise a brillamment célébré le jubilé de la Reine.

Le gouvernement, les généraux et les notabilités françaises assistaient à la solennité.

SUR LA FRONTIÈRE SERBE

Belgrade, 22 juin.

Les bruits répandus par plusieurs journaux relativement à une prétendue concentration de troupes sur la frontière Serbe sont entièrement controuvés.

TRAVAIL DES ENFANTS DANS LES USINES

Londres, 22 juin.

La Chambre des communes a discuté les articles du bill modifiant le règlement des houillères, en Angleterre.

Par 262 voix contre 7, la Chambre a fixé à 12 ans au lieu de 10 l'âge auquel les enfants pourront être employés dans les houillères.

Un amendement réduisant les heures du travail des enfants à 48 heures au lieu de 54 a été repoussé par 171 voix contre 81. La suite de la discussion est renvoyée à demain.

L'INCIDENT LAISANT-FERRON

Paris, 22 juin.

M. Laisant, interrogé sur la suite qu'il avait l'intention de donner au

second démenti de l'agence Havas, a répondu qu'il croit que le débat est clos par les explications qu'il a données dans sa lettre à M. Rochefort, lettre publiée ce matin dans l'*Intertransigence*.

A moins qu'on ne l'y oblige, M. Laisant est bien décidé à ne plus revenir sur les propos de M. Ferron, qu'il attribue à l'inexpérience politique.

INTERPELLATION AU MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

Paris, 22 juin.

M. Pradon a avisé M. de Hérédia qu'il interpellera à propos des conséquences budgétaires des conventions passées avec les grandes compagnies.

RÉCEPTIONS OFFICIELLES

Paris, 22 juin.

M. Grévy recevra demain à dîner les membres du bureau de la Société des artistes français et les principaux lauréats du dernier salon.

Ce soir, à six heures, avait lieu une *Garden Party*, à l'hôtel de l'Ambassadeur d'Angleterre.

Lord Lyons a reçu plus de trois mille invités, en l'honneur

